DLP 26-4-79095199

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "des Pays de la Loire"

Maine-&-Loire, Loire-Atlantique, Sarthe, Vendée, Mayenne

SERVICE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Cité Administrative rue Dupetit-Thouars 49043 ANGERS CEDEX

Téléphone n° 66.21.32 Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

Régisseur des recettes DDA
C. C. P. 8604-02 Nantes

N° 534 AD

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant: M. JOURNET

BULLETIN N° 156 D'AVRIL 1979 - TOUS DEPARTEMENTS .... P 1

ARBRES FRUITIERS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation continue de s'accroitre et, dans les régions précoces, la chute des pétales commence. D'autre part, les récentes pluies, irrégulières, ont partiellement ou totalement éliminé le dernier traitement. Les premières taches de tavelure ont été décelées et d'autres vont apparaitre prochainement ; les projections d'ascospores, sans être élevées, se poursuivent. Par conséquent, dans les vergers de poiriers de toutes les régions, un nouveau traitement doit être réalisé dès réception de cette note.

TAVELURE DU POMMIER - La végétation continue également de s'accroitre et certaines variétés ont atteint, ou sont sur le point d'atteindre, le début de la floraison. Aucune tache de la maladie n'est encore apparue mais les projections d'ascospores se poursuivent. Le dernier traitement a pu être éliminé par les pluies. Il y a donc lieu de renouveler la protection dès réception de cette note. Dans certaines régions, les variétés à débourrement tardif ont atteint le stade sensible à la maladie. Il y a donc lieu d'intervenir dès maintenant.

OIDIUM DU POMMIER - Les conditions climatiques sont, pour l'instant, assez peu favorables à cette maladie qui évolue lentement. Toutefois, sur les variétés sensibles et dans les vergers attaqués au cours de la dernière saison, il est conseillé de profiter du traitement anti-tavelure pour combattre cet oïdium.

ARAIGNEE ROUGE - Il est encore trop tôt pour intervenir.

CHENILLES DEFOLIATRICES ET PUCERONS - Il y a lieu de se méfier en particulier des chenilles défoliatrices qui sont souvent abondantes cette année sur toutes essences fruitières. Se reporter au bulletin du 18 Avril.

PSYLLE DU POIRIER - Les premières larves sont visibles depuis quelques jours. Dans les vergers fortement attaqués en 1978 et dans lesquels la protection hivernale contre les psylles n'a pu être assurée du fait des intempéries, il y a lieu d'effectuer dès maintenant un traitement qui pourra être mixte avec celui dirigé contre la tavelure. Respecter scrupuleusement la règlementation concernant la protection des abeilles. Dans les vergers peu attaqués en 1978, attendre des informations pour intervenir.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER - Les projections d'ascospores continuent et la protection doit être renouvelée.

VIGNE

NOCTUELLES - Des attaques sont signalées, dans le vignoble de Mareuil S/Lay. Se reporter au bulletin du 11 Avril.

ARAIGNEE ROUGE - Les oeufs d'hiver ont en général été peu nombreux. Quelques éclosions ont été observées. De toute manière, il est beaucoup trop tôt pour intervenir.

.../...

10

RECTIFICATIF

Contre l'excoriose de la vigne, on peut également utiliser une spécialité homologuée contenant un mélange de curzate, de captafol et de folpel, ou de curzate, de captafol et d'oxychlorure de cuivre. De même contre les monilioses, il est possible d'employer une spécialité homologuée à base d'iprodione.

CEREALES

- ORGES D'HIVER ET ESCOURGEONS

RHYNCHOSPORIOSE - La rhynchosporiose est présente dans la plupart des cultures et les conditions climatiques sont favorables à cette maladie qui progesse, en particulier, sur la variété Alpha.

En conséquence, dans les parcelles où la maladie a été observée sur les feuilles supérieures, il y a lieu d'intervenir dès le stade 1 noeud, stade actuellement atteint dans les cultures les plus avancées.

Il est rappelé que, contre cette affection, les traitements précoces sont les plus efficaces. Ils doivent si possible être appliqués en l'absence de pluie et lors d'un relèvement de la température.

Actuellement, seuls sont homologuées des spécialités renfermant les fongicides suivants : triadiméfon. Carbendazime + fénérimol + oxycarboxine. Carbendazime + triadiméfon.

ROUILLE NAINE - Cette maladie a été observée dans quelques cultures. Les fongicides ci-dessus mentionnés sont également actifs contre cette maladie.

PIETIN VERSE - Le piétin verse est peu important ou inexistant. Dans les rares cas, où sa présence a été observée en quantité justifiant une intervention, utiliser contre la rhynchosporiose une spécialité homologuée à base de fongicides également efficaces contre cette maladie : carbendazime + fénarimol + oxycarboxine et carbendazime + triadiméfon.

OIDIUM - La maladie, très rare, ne pase pas de problèmes particuliers.

- BLE D'HIVER

MALADIES DU PIED - Des sondages ont été effectués au stade fin tallage-redressement ; pour le département de Maine-et-Loire, ils ont donné les résultats suivants : piétin verse (1ère et 2ème gaines) 0 à 22 % - fusariose du pied 0 à 28 % - rhizoctone 0 à 24 %.

Ces chiffres sont comparables ou même inférieurs dans les départements de Loire-Atlantique, Vendée, Sarthe et Mayenne.

Ces chiffres montrent que les attaques de piétin verse sont relativement peu importantes cette année. Dans la pratique, elles sont les plus élevées lorsqu'un blé succède à une autre céréale.

Les agriculteurs doivent donc effectuer leurs propres observations au stade 2 noeuds, le traitement ne se justifiant que lorsqu'un talle sur quatre est attaqué par le piétin verse. Des informations complémentaires seront prochainement données.

Quant à la fusariose du pied, elle se rencontre surtout lorsque le blé se succède à lui-même ou qu'il a été semé à très forte densité. Enfin, le rhizoctone est fréquemment observé mais n'a pas d'incidence économique.

MALADIES DU FEUILLAGE - Quelques rares cas de rouille brune et d'oïdium ont été observés ; la septoriose à Septoria tritici est fréquente mais aucun traitement ne se justifie.

COLZA

MELIGETHES - On note souvent des concentrations importantes d'insectes sur les inflorescences. Cependant, à partir du début de la floraison, les méligethes ne commettent plus de dégâts ; les traitements se révèlent donc inutiles à partir de ce stade de végétation.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire des "PAYS DE LA LOIRE" :

G. RIBAULT.

TIRAGE DU 25 AVRIL 1979